



CCIG info

Mensuel de la Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève

16^e Étude économique

Synthèse de l'Étude présentée lors du 21^e Événement économique à l'Institut Florimont.

► PAGE 3

Mobilités et attractivité

Invités à la CCIG, Pierre Maudet et Delphine Bachmann ont partagé leur vision de l'avenir pour notre Canton.

► PAGE 4

Commerce international

Délégation économique en Afrique du Sud : un marché santé et medtech en pleine croissance.

► PAGE 5



PRÉPARONS ENSEMBLE LA TRANSMISSION DE VOTRE ENTREPRISE

- N°1 en Suisse
- 2000 produits

- 20 agences
- 1000 transactions / an

Tél. 022 700 22 22
pme@remicom.com

REMI(COM)

LOCAUX COMMERCIAUX - COMMERCE - ENTREPRISES

www.remicom.com

Énergie

Marchés de l'énergie : les raisons de notre dépendance

Le 21^e Événement économique de la CCIG a été l'occasion de débattre sur les défis de l'indépendance énergétique de notre Canton et de présenter la 16^e Étude économique intitulée Crise énergétique : quels enjeux pour l'économie genevoise ? Décryptage.

La forte dépendance de notre Canton

La pénurie de gaz naturel de février 2022 a augmenté la dépendance énergétique de notre Canton, entraînant des hausses marquées de tarifs : 34 % pour le gaz naturel par les SIG, suivie d'une hausse de 16 % début 2023, et une augmentation de 22 % pour l'électricité à la même période. En 2022, les dépenses énergétiques en Suisse ont atteint plus de 34 milliards de francs, marquant une hausse de 21 % par rapport à 2019. Cette situation, aggravée par l'invasion de l'Ukraine, a eu des répercussions considérables sur les marchés de l'énergie et l'économie genevoise.

PLUS DE 91% DE L'ÉNERGIE CONSOMMÉE À GENÈVE PROVIENT DE L'EXTÉRIEUR DU CANTON.

La Suisse, et plus particulièrement Genève, montre une forte dépendance à l'énergie étrangère, avec plus de 70 % de l'énergie suisse et plus de 91 % de l'énergie genevoise provenant de l'extérieur en 2021. Cette dépendance résulte davantage d'une baisse de consommation que d'une hausse de production locale. Une grande partie de l'électricité à Genève est importée, malgré un potentiel en

énergies locales renouvelables. Au niveau national, la Suisse dépend surtout des énergies fossiles et nucléaires, tandis que l'importance de l'électricité est plus marquée à Genève. Ces données, reflétant une moyenne annuelle, ne rendent pas compte des variations saisonnières et journalières de la dépendance énergétique.

Les chiffres-clés de l'énergie à Genève

La consommation finale d'énergie à Genève a connu une baisse notable au cours de la dernière décennie, diminuant de manière significative depuis 2011. Cette réduction est encore plus marquée lorsqu'elle est rapportée à la population du Canton, avec une diminution d'environ 20 % sur la période 2011-2021. Comparée à d'autres cantons suisses et à la moyenne nationale, la consommation par habitant à Genève est assez faible. En termes d'intensité énergétique, mesurée par la consommation d'énergie par franc de PIB, Genève a également enregistré une chute notable entre 2011 et 2021.

Composition de la consommation d'énergie

En 2021, la composition de la consommation d'énergie à Genève, selon l'OCSTAT, a été principale-

ment dominée par le gaz naturel, qui constitue la plus grande part du mix énergétique. Cette prédominance s'explique en partie par l'utilisation du gaz naturel pour le chauffage dans plus de 40 % des bâtiments résidentiels du Canton. En comparaison, la part du gaz naturel dans la consommation énergétique nationale est bien moindre, et il en va de même pour les cantons de Vaud et Bâle-Ville. Outre le gaz naturel, l'électricité, les carburants et le mazout contribuent également de manière significative à la consommation d'énergie à Genève.

Approvisionnement en énergie

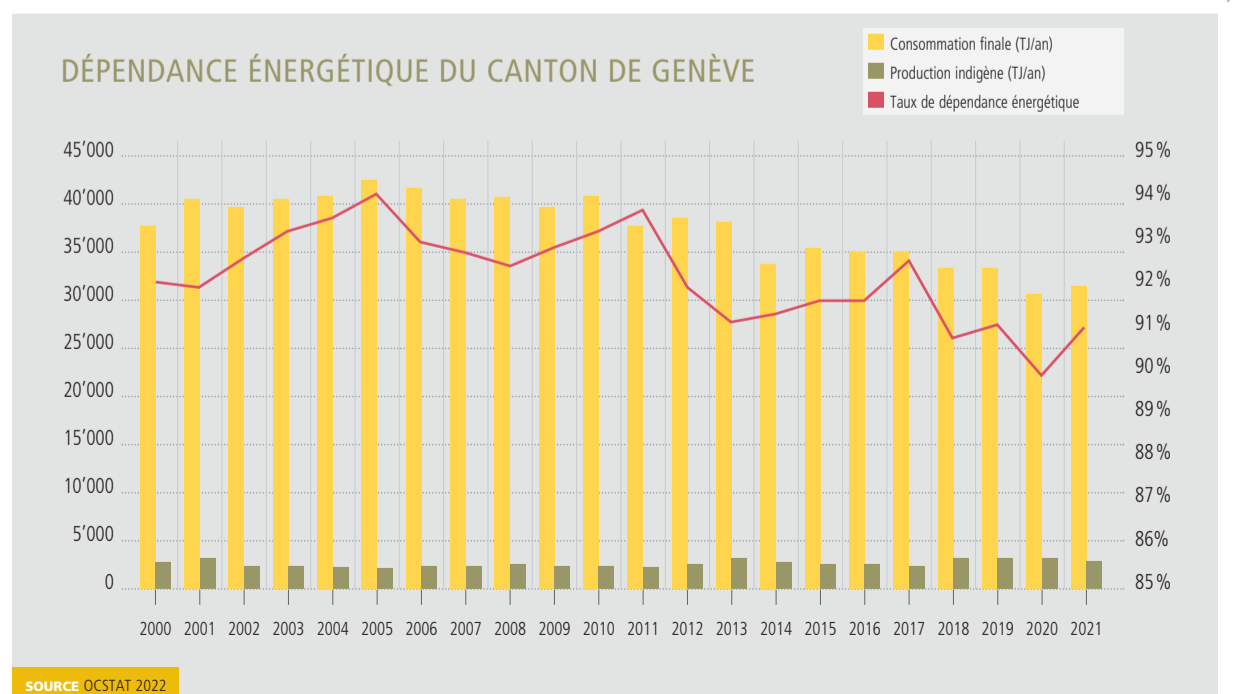
La Suisse et Genève dépendent de l'étranger pour leur approvisionnement en énergies fossiles, notamment en gaz naturel et en pétrole brut. La majorité du gaz naturel venait de Russie et d'autres pays avant 2021, mais depuis 2022, cette dépendance a diminué grâce à une diversification des sources. La Suisse s'approvisionne également en pétrole brut principalement nigérian, américain et lybien, tout en étant indirectement liée au pétrole russe via l'Allemagne. En matière d'électricité, la Suisse

mise sur des sources hydrauliques, nucléaires, thermiques conventionnelles et renouvelables. Genève produit un tiers de son électricité, en grande partie grâce à des sources renouvelables. La Suisse échange également de l'électricité avec des pays européens, permettant aux consommateurs de choisir l'électricité d'origine renouvelable via des garanties d'origine, bien que la source réelle puisse varier.

Le marché suisse de l'électricité

Le réseau suisse de transport d'électricité est étroitement lié au réseau européen, mais l'absence

suite page 2



SOURCE OCSTAT 2022

VINCENT SUBILIA
Directeur général



2023, année de tous les exploits pour la CCIG

Vous le savez, depuis 1865, votre Chambre s'emploie à promouvoir l'économie genevoise avec conviction et enthousiasme. Partenaire naturel des entrepreneurs, qu'elle accueille au sein d'une Maison de l'économie désormais dotée d'une muséographie retraçant sa riche histoire, la CCIG a été de tous les combats économiques. Et les défis à relever ont été particulièrement exigeants.

Dans sa verticale macroéconomique qui lui vaut de porter la voix de l'économie dans le champ politique, la Chambre a achevé une année marquée par des votations aux objets d'importance systémique, comme par des élections particulièrement décisives. Fidèle à son expertise, la Chambre y a notamment défendu une fiscalité compétitive en contribuant au rejet des deux initiatives visant à imposer davantage encore les dividendes comme les grandes fortunes. Dans le même registre, 2023 aura permis d'exercer une influence croissante sur la vie politique, en soutenant des candidats favorables à l'économie.

Sur le plan microéconomique, la Chambre a étendu ses prestations en faveur de nos quelque 2600 Membres, notamment en matière de commerce international, facteur de différenciation de notre institution; c'est ainsi que le Congrès mondial des chambres - manifestation la plus importante jamais organisée par la Chambre depuis sa fondation en 1865 - a vu converger près de 1400 participants issus de 120 pays, autour de 160 orateurs de premier plan pour débattre du rôle du multilatéralisme économique, dont Genève est le berceau et le bastion. Un véritable succès aux yeux de nos hôtes et un levier de rayonnement sans précédent pour la Genève économique.

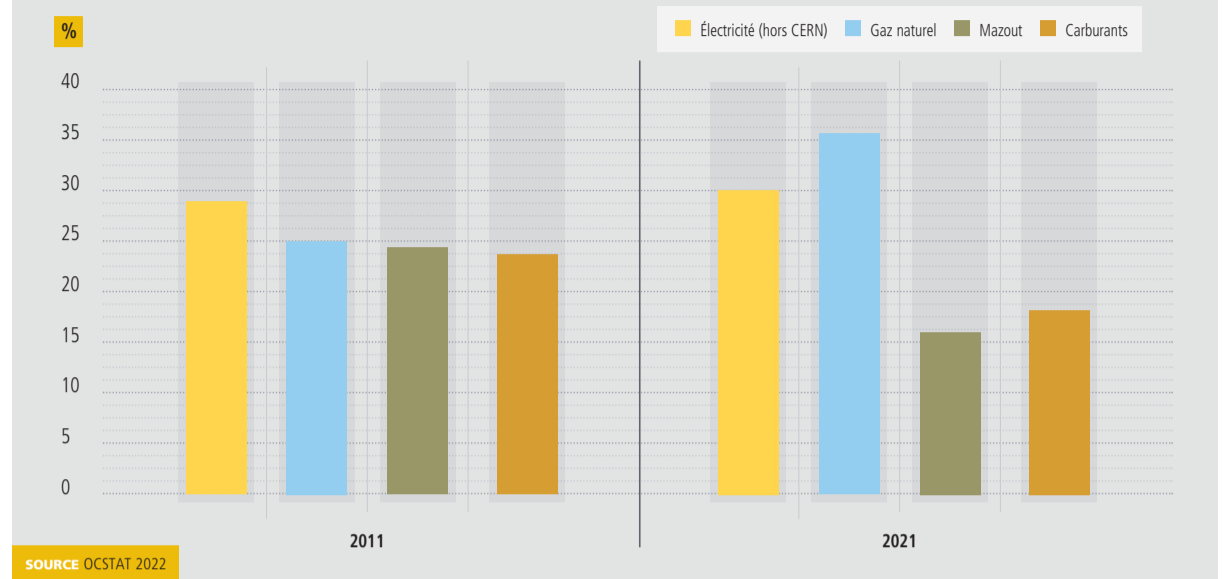
Ces succès ont été répétés au cours de 120 événements organisés par la Chambre, notamment les Grands Prix de l'économie, véritable vitrine de l'excellence « made in Geneva ».

Je tiens à exprimer ici ma profonde gratitude à nos collaboratrices et collaborateurs pour leur engagement, comme à mes collègues de direction, de notre Comité et de notre Conseil économique, ainsi qu'à tous les entrepreneurs qui font la vitalité de notre communauté. Votre Chambre vous remercie de votre confiance et continuera à se battre au quotidien pour défendre celles et ceux qui créent de la valeur économique, et font donc la prospérité de notre Cité. Vous pouvez compter sur nous !

ÉDITORIAL

► suite de la page 1

LIVRAISONS FINALES D'ÉNERGIE AUX CONSOMMATEURS DE GENÈVE



d'accord spécifique sur l'électricité avec l'UE complique la situation, augmentant les coûts pour les entreprises suisses et causant des congestions de réseau. L'introduction du Clean Energy Package de l'UE en 2025 présente de nouveaux défis pour la Suisse.

ÉQUILIBRER L'OFFRE ET LA DEMANDE NÉCESSITE DES ACCORDS POLITIQUES AVEC L'UE.

Le marché helvétique de l'électricité est divisé en segments libre et régulé, avec peu de transparence sur les prix dans le marché libre et des risques de variations de prix souvent sous-estimés par les entreprises. En 2021, la majorité des consommateurs finaux éligibles en Suisse, et surtout à Genève, ont opté pour le marché libre, représentant une part significative de la consommation d'électricité, malgré leur nombre limité.

Marché des dérivés pétroliers

À Genève, la consommation de produits pétroliers se concentre sur les dérivés tels que les carburants et les combustibles, plutôt que sur le pétrole brut lui-même. Le marché suisse de ces produits

regroupe grossistes et détaillants, y compris les stations-service. En 2023, le Surveillant des prix n'a détecté aucune violation des règles de concurrence, malgré le nombre limité d'acteurs et le caractère verticalement intégré du marché, où les mêmes entreprises sont actives tant dans le commerce de gros que dans la vente au détail.

Quelles solutions ?

Pour faire face aux défis énergétiques, des stratégies sur l'offre et la demande sont cruciales. Du côté de l'offre, il s'agit d'accroître la production d'énergie locale et de développer le stockage pour une utilisation différée, nécessitant d'importants investissements et le renforcement du réseau de distribution.

Du côté de la demande, la clé est de réduire la consommation d'énergie grâce à des technologies plus efficaces et de répartir la demande sur des périodes moins chargées, tout en maintenant des réserves de carburants, conformément à la législation. Cependant, investir dans des infrastructures onéreuses pourrait se révéler risqué si des solutions de stockage plus flexibles et efficaces apparaissent.

L'intégration de la Suisse au marché européen de l'électricité est considérée comme essentielle pour équilibrer l'offre et la demande, nécessitant des accords politiques avec l'UE pour réduire le besoin de stockage et d'infrastructures. ■

PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ DANS LE CANTON DE GENÈVE EN 2021

Modes de production	MWh/an	%
Hydraulique	676'648	83.6
Déchets	84'489	10.4
Autres sources renouvelables	1'438	0.2
Autoproduction (dont production solaire des producteurs tiers)	46'450	5.8
Total	809'025	

SOURCE OCSTAT 2022

Et si vous mettiez notre savoir-faire dans vos séminaires ?

Le matin, le midi ou le soir, vous choisissez l'heure de votre séminaire ou webinar, nous nous chargeons de tout : de la conception des invitations au compte rendu de l'événement, en passant par les inscriptions, la promotion et l'accueil.

Nous avons l'expérience, vous n'avez que des avantages. Notre équipe du pôle Événements répond volontiers à vos demandes sur events@ccig.ch.



16^e Étude économique présentée lors du 21^e Événement économique

Dépendance énergétique : raisons et solutions



Les défis de l'indépendance énergétique

Présentée lors du 21^e Événement économique du 5 décembre, la 16^e Étude économique révèle que l'approvisionnement énergétique de Genève dépend fortement de ressources provenant de l'extérieur du Canton. Elle pose également la question de l'impact de cette situation sur l'économie genevoise.

Les causes de la crise

L'invasion de l'Ukraine par la Russie en février 2022 a entraîné une crise énergétique majeure à l'échelle mondiale. Les prix de l'énergie, notamment du gaz naturel, ont considérablement augmenté, affectant l'économie de nombreux pays, dont la Suisse, et a fortiori Genève.

L'impact sur l'économie genevoise

Fortement dépendante des importations d'énergie, l'économie genevoise est sensible aux variations de prix et aux ruptures d'ap-

provisionnement. Le Canton importe toute sa consommation de carburant et de gaz naturel, ainsi que la majorité de son électricité. Cette crise a mené à des hausses de tarifs d'électricité et a animé les débats politiques et législatifs sur la sécurité et le coût de l'approvisionnement.

Les solutions pour limiter les risques

Genève s'est concentrée sur l'amélioration de son efficacité énergétique, réduisant sa consommation d'énergie de 12 % et l'intensité énergétique de son

PIB de 23 % entre 2011 et 2021, tout en restant dépendante à plus de 90 % des ressources énergétiques extérieures. Pour atteindre une production équivalente à la consommation annuelle du Canton, l'une des pistes proposées consisterait à produire localement l'énergie renouvelable, notamment le solaire, la géothermie, l'éolien et la biomasse.

Quels enjeux futurs pour Genève ?

Les enjeux futurs pour Genève incluent la décarbonation de l'économie, le soutien aux éner-

gies renouvelables, la taxation des énergies fossiles, l'ouverture du marché de l'électricité et le développement d'infrastructures énergétiques. En outre, pour assurer notre sécurité énergétique, en particulier pour faire face à l'in-

certitude persistante et aux hausses de tarifs d'électricité annoncées, il est crucial de maintenir, voire de renforcer, les relations avec l'Union européenne. ■

Lors du 21^e Événement économique sur « Les défis de l'indépendance énergétique », le Dr David Maradan, chargé de cours à la Haute école de gestion de Genève, a présenté la 16^e Étude économique qu'il a coréalisée avec le Dr Laurent Ott et le comité de pilotage composé de la CCIG, de la BCGE et de l'OCSTAT.



Nomination

Gilles Rufenacht, futur directeur général de Genève Aéroport



Gilles Rufenacht a commencé sa carrière chez Manor, avant de la poursuivre à la Clinique des Grangettes, dont il reprend la direction générale en 2008, mais également celle de la Clinique La Colline en 2019. Sous sa direction, ces deux cliniques se sont positionnées depuis comme des acteurs incontournables du secteur de la santé à Genève.

Reconnu pour son rôle dans la santé publique et privée, Gilles Rufenacht a favorisé la collaboration entre les Hôpitaux universitaires de Genève (HUG) et le groupe Hirslanden. À Genève Aéroport, il vise à réinventer le modèle d'affaires et à mettre en œuvre la vision 2040 de l'institution, avec un accent sur la confiance des partenaires et l'amélioration de l'expérience client. Il se dit enthousiaste à l'idée de relever ce nouveau défi, notamment en matière d'évolution des infrastructures, de transition environnementale et d'intégration locale harmonieuse. ■

Le 14 novembre 2023, Genève Aéroport a désigné son prochain directeur général en la personne de Gilles Rufenacht, actuel président de la CCIG et directeur des Cliniques Hirslanden à Genève. La CCIG tient à lui adresser ses plus chaleureuses félicitations.

Il prendra ses fonctions à l'automne 2024, après le départ en retraite d'André Schneider, directeur général depuis 2016. Diplômé de l'École Hôtelière de Lausanne en 1995,



Georges Racine, avocat chez HFW, cabinet spécialisé en commerce international

Trusts, ignorance, chimères et réformes : attention !

À l'heure où la Suisse s'interroge sur la pertinence de se doter d'un nouveau registre fédéral, dans lequel seraient consignées les informations relatives aux ayants droit économiques des trusts dont les trustees ont leur domicile ou leur siège en Suisse, ou qui sont administrés depuis la Suisse, et au lendemain du rejet, par le Conseil fédéral, du projet de réforme du Code des obligations suisse visant à introduire le trust dans l'ordre juridique suisse, on peut se demander si les trusts ne sont pas injustement mal aimés ou mal compris.

Les trusts pèsent des milliards sur la place financière suisse. Or, bien que la Suisse ait adhéré à la Convention de La Haye relative à la loi applicable au trust et à sa reconnaissance, l'institution du trust ne fait pas partie du droit interne suisse. Dans ce contexte, certaines décisions des autorités suisses en matière de sanctions ou d'acquisition d'immeubles par des personnes à l'étranger, impliquant des trusts, ont à tort ou à raison fait sourciller. D'autres amalgament trop facilement les notions de « bénéficiaire »,

« ayant droit économique », « droits en equity » (*equitable rights*) et « contrôle » – parfois en partie dû à une confusion des concepts de « beneficiary » et « beneficial owner » de droit anglais (peut-être vu la similitude entre les termes).

D'un point de vue du pur droit des trusts, on peut regretter que le trust ne soit pas codifié et que le portrait soit aussi peu clair. D'autres juridictions de droit civil, dont le Québec, ont incorporé le trust dans leur droit interne. La Suisse devrait aspirer à devenir cheffe de file mondiale des juridictions de droit civil, notamment en matière de trusts. Elle ne cède d'ailleurs pas facilement sa place pour ce qui concerne les sièges d'arbitrages internationaux.

Dans les faits, les articles 4 et 5 de l'avant-projet de loi fédérale sur la transparence des personnes morales et l'identification des ayants droit économiques (LTPM), qui introduirait le registre susvisé, pourraient laisser entendre, dans certains contextes, que les bénéficiaires d'un trust contrôlent nécessairement celui-ci, alors que tel n'est souvent

pas le cas, particulièrement lorsqu'il est question d'un trust discrétionnaire irrévocable (par opposition à un trust à intérêt fixe). Si, aux fins de la LTPM, le bénéficiaire d'un trust est voué à être assimilé à un ayant droit économique ou une personne exerçant un contrôle sur le trust, il est essentiel qu'au niveau du droit des trusts il n'en soit pas aveuglément ainsi, car alors un trust ne serait ni plus ni moins plus un trust. Il en va de la primauté du trust (*sanctity of the trust*), de la réputation du système juridique suisse, de la prospérité de la place financière suisse et ultimement de l'image de la Suisse.

L'État de droit, dont se targue à juste titre le peuple helvétique, se cultive d'abord par ses règles de droit et, dans ce cas-ci, par l'interprétation qu'il fait du droit étranger. ■

HFW

■ CONTACT ET INFORMATIONS :
georges.racine@hfw.com
www.hfw.com

Mobilités

Genève bouge !

Le 30 octobre dernier, la Chambre a eu le plaisir d'accueillir **Pierre Maudet**, Conseiller d'État en charge du Département de la santé et des mobilités (DSM). Devant un parterre de Membres au grand complet, il a fait part de sa vision des mobilités pour notre Canton. Nous avons saisi l'occasion pour lui poser quelques questions.



Quel bilan tirez-vous des États généraux des mobilités et quelles priorités avez-vous identifiées ?

L'un des principaux enseignements que je tire des deux premiers volets, qui se sont tenus le 1^{er} septembre et le 17 octobre, est la volonté partagée par l'ensemble des acteurs des mobilités de travailler à des solutions concertées, en apaisant et, le cas échéant, en déjudiciarisant les dossiers de mobilités. C'est un signal extrêmement positif. Le pro-

cessus se poursuit. Le fruit de ces travaux doit maintenant être transmis dans des plans d'actions, qui seront mis en consultation au début de l'année prochaine, avant d'être ensuite transmis au Conseil d'État puis au Grand Conseil.

Quelles mesures envisagez-vous de prendre pour parvenir à l'objectif du Plan climat, qui prévoit de réduire de 40 % le trafic motorisé d'ici à 2030 ?

Le succès du Léman Express démontre que lorsque l'on développe des infrastructures de transport performantes, réalisées à la bonne échelle, la population est au rendez-vous. Réduire le transport motorisé passe donc par la poursuite de nos efforts pour proposer aux Genevoises et aux Genevois des alternatives efficaces à la voiture, pour les déplacements domicile-travail et pour les déplacements liés aux loisirs, en développant encore davantage le

réseau de transports publics et en incitant à davantage de mobilité active.

Genève est déjà la capitale suisse de la marche à pied, avec près de 40% du total des déplacements effectués par ce moyen. Avec ma casquette de Ministre de la santé, je souhaite sensibiliser davantage la population aux bienfaits de ces modes de déplacements pour la santé.

Une autre évidence est que les flux du trafic frontalier motorisé doivent être reportés vers les transports publics dans des proportions nettement plus importantes. Cela passe notamment par la construction de nouveaux parkings P+R sur le territoire français, dossier dont je me suis saisi dès cet été avec nos partenaires français.

Au niveau fédéral, le Parlement a accepté la réalisation d'une troisième voie autoroutière entre Le Vengeron et Nyon. Un référendum a été lancé par l'Association transports et environnement (ATE). À titre personnel, soutenez-vous cette extension autoroutière ?

Nous devons mettre à niveau nos infrastructures de mobilités qui, pour la plupart, ne sont plus en adéquation avec la taille et les activités d'un bassin de population qui est celui du Grand Genève et son

1,4 million d'habitants. Dans cette optique, la troisième voie autoroutière me semble être nécessaire.

Quelle place la voiture doit-elle occuper à Genève ?

La réduction de 40 % du trafic motorisé d'ici à 2030 implique forcément une place moins importante pour la voiture, dans les centres-villes en particulier. Mais à nouveau, cela passe par des alternatives crédibles offertes aux automobilistes et des mesures d'accompagnement, notamment pour les transports professionnels.

Quatre associations économiques et patronales, dont la CCIG, ont publié récemment un communiqué de presse demandant la construction d'une ligne ferroviaire entre Genève et Lausanne. Jugez-vous également qu'une nouvelle ligne entière est indispensable pour l'avenir de la métropole lémanique ?

Le récent incident survenu à Renens et qui a provoqué la paralysie de la ligne durant toute une journée prouve, si besoin était, que cet axe ferroviaire a depuis longtemps atteint les limites de ses capacités. Une redondance, sous la forme d'une deuxième voie propre, est indispensable, tout comme les agrandissements et mises à niveau des gares de Genève et Lausanne. ■

Économie et emploi

Quid de l'attractivité de Genève ?

Conseillère d'État en charge du Département de l'économie et de l'emploi (DEE), **Delphine Bachmann** était invitée à la Chambre le 16 novembre dernier pour dresser un bilan de l'attractivité de Genève. Elle a présenté, devant une salle comble, sa vision de l'avenir économique du Canton.



Quelles actions comptez-vous entreprendre pour développer l'attractivité genevoise ?

J'ai déjà échangé avec de nombreuses entreprises, sans compter bien sûr les associations faitières comme la CCIG. C'est en étant proche du terrain que l'on se rend

compte de leurs besoins. Et force est de constater que leur demande principale rejoint l'action du gouvernement : défendre des conditions cadre qui leur soient favorables. Le Conseil d'État a déjà fait un premier pas dans ce sens avec une proposition de baisse de la fiscalité de l'outil de travail. De nouvelles baisses devraient suivre, pour les particuliers cette fois, afin de redonner du pouvoir d'achat à la classe moyenne. Mais de bonnes conditions cadre ne peuvent se limiter à la question fiscale. Les entreprises ont aussi besoin de terrains, de locaux, d'une mobilité plus fluide ou encore de places en crèche.

Quels sont, selon vous, les défis majeurs et comment les relever ?

L'un de mes axes prioritaires est celui de l'innovation et du développement. Dans le domaine des sciences de la vie, cela passe notamment par le développement du campus Biotech. Plusieurs projets sont en cours, mais il est encore trop tôt pour en parler. En outre, avec le Conseil d'État, il nous semble essentiel de consolider la voie bilatérale avec l'Union européenne. Le Conseil fédéral a annoncé prévoir un mandat de négociation avec l'UE d'ici la fin de l'année, c'est un signal encourageant que le Canton salue.

Comment faire face à la pénurie de main-d'œuvre dans les secteurs concernés ?

C'est une préoccupation transverse, partagée par l'ensemble du

Conseil d'État, et nous voulons miser sur l'employabilité : il faut une meilleure corrélation entre les compétences recherchées par l'économie et celles qui existent sur le marché de l'emploi. Nous devons encourager la formation professionnelle auprès des plus jeunes, permettre aux Genevoises et aux Genevois de se former tout au long de la vie et encourager la reconversion professionnelle notamment vers des secteurs touchés par la pénurie de main-d'œuvre comme la santé ou l'informatique.

Comment maintenir une bonne employabilité des actifs face à une génération Z aux priorités et aux aspirations différentes ?

Il est vrai que les nouvelles générations souhaitent plus de flexibilité, de temps partiels ou encore de télétravail. Les entreprises en ont conscience et font évoluer leur modèle. Mais il faut aussi abandonner les stéréotypes que nous avons vis-à-vis des différentes générations. Je pense notamment aux personnes de plus de 50 ans, qui peinent parfois à retrouver un emploi, souvent victimes d'âgisme. L'Office cantonal de l'emploi (OCE)

a donc mis sur pied une mesure du marché du travail qui s'appelle LevelPlus afin de mettre en relation les employeurs avec les talents expérimentés. Et ça marche ! Le taux de retour à l'emploi augmente.

La durabilité est-elle conciliable avec une attractivité toujours en expansion ?

De très nombreuses entreprises genevoises n'ont pas attendu l'État pour prendre le chemin de la durabilité, c'est un élément qui fait partie de leur modèle d'affaires pour demeurer concurrentielles. Mais parfois, elles ont besoin d'un coup de pouce, comme certaines PME ou TPE qui n'ont pas les moyens nécessaires pour prendre ce virage. C'est pourquoi mon Département accompagne des entreprises qui le souhaitent pour faire un bilan de leur « durabilité » au travers du programme Diagnostic-Action, en complémentarité d'autres mesures du même type existant dans le privé.

À ce jour, plus d'une centaine d'entreprises y ont participé et sont en train de suivre ce processus. Nous réfléchissons déjà aux prochaines étapes. ■

Commerces international

Afrique du Sud et Mozambique : exploration de marchés à fort potentiel

Du 16 au 20 octobre 2023, une délégation économique de la CCIG et de représentants d'entreprises suisses s'est rendue à Johannesburg, Prétoria et au Cap afin d'explorer le marché en pleine croissance de la santé et de la medtech. Elle a pu bénéficier du précieux soutien, pour l'organisation et l'accueil, de **Stéphanie Labité** et **Simone Malz Coetzer**, du Swiss Business Hub Southern Africa, et de **Bastien Boyv**, de Switzerland Global Enterprise.



Bernadette Zeiler, CEO de la Johannesburg Chamber of Commerce and Industry (JCCI) et Vincent Subilia, lors de la signature de l'accord.

Durant quelques jours, la délégation a pu explorer l'un des marchés les plus actifs du monde dans les secteurs de la santé et de la medtech. Bénéficiant de l'économie la plus développée du continent, l'Afrique du Sud est un partenaire important pour la Suisse, et Genève en particulier, la Confédération se positionnant parmi les 10 premiers investisseurs du pays, hébergeant plus de 100 entreprises et générant plus de 50 000 emplois.

Le séjour a facilité la compréhension de l'environnement réglementaire sud-africain, surtout en ce qui concerne la santé et les technologies médicales. Il a permis aux participants de nouer des contacts avec des acteurs économiques clés, de visiter des entreprises locales, d'assister à des réunions exclusives et de participer à l'Africa Health, le congrès le plus important d'Afrique dans le domaine de la santé. Des discussions ont aussi porté sur le National Health Insurance et la mise en oeuvre de l'African Continental Free Trade Area (AfCFTA), la zone de libre-échange continentale africaine.

Les délégués ont été reçus chez Eversheds Sutherlands, où le D' **Prinesh Reddy** de PwC South Africa leur a présenté les perspectives économiques et le paysage de la medtech en Afrique du Sud. Ils ont rencontré le Prof. **Michael**

Pepper, de l'Université de Prétoria, également associé à l'Université de Genève, et **Tanya Vogt** de SAMED, qui leur ont donné un aperçu approfondi du marché. Ils ont aussi visité le Ministère du commerce, de l'industrie et de la concurrence, découvrant les opportunités de la technologie médicale et de l'économie circulaire, avant de conclure la journée par un dîner officiel à la Résidence de l'Ambassade de Suisse.

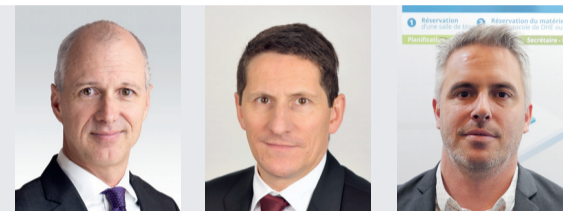
La deuxième journée a été marquée par des rencontres B2B productives et la signature d'un accord de collaboration entre la CCIG et la Johannesburg Chamber of Commerce and Industry (JCCI). Cet accord stratégique ouvre de vastes opportunités d'échanges et d'investissements entre Genève et la plus importante Chambre d'Afrique du Sud, pour le bénéfice de leurs membres respectifs. La délégation a ensuite visité Zimmer Biomet et a assisté à la conférence African Health, établissant des contacts avec des exposants et participant à des sessions thématiques.

Le troisième jour a débuté par un atelier interactif chez PwC South Africa, centré sur des thèmes essentiels à la santé et aux technologies médicales. Cette session a été enrichie par les interventions du D' **Prinesh Reddy** et d'**Etienne Dreyer** de PwC. La visite de Kiara Health (Pty) Ltd. a souligné leur engagement envers les soins de qualité en Afrique.

Le quatrième jour s'est concentré sur un échange en matière de technologie médicale et une visite à Medclinic, avant de se clôturer par une visite-dégustation au De Toren Private Cellar et une réception au consulat général de Suisse au Cap.

Enfin, le dernier jour a été consacré à l'AfCFTA, avec une session chez Wesgro consacrée à la durabilité et aux infrastructures cleantech, mais aussi à l'exploration des défis et potentiels des technologies propres liés à l'eau, l'énergie et les déchets. ■

Témoignages de participants



Olivier Dunant

François Siegwart

Pierrick Gonnet

Nous avons posé quelques questions aux membres de la délégation : **Olivier Dunant**, avocat associé d'Eversheds Sutherland SA en Suisse, **François Siegwart**, managing partner d'EMC Gestion de fortune SA et **Pierrick Gonnet**, directeur de Kheops Healthcare Software.

Quelles ont été les opportunités d'affaires pour votre entreprise lors de ce voyage d'affaires ?

O.D. : J'ai pu présenter des opportunités d'investissements à mes clients. Mais elles prendront un peu de temps à se concrétiser.

F.S. : Ce voyage a permis d'étoffer mes contacts, tant du côté des investisseurs que de celui des investissements. Ce pays offre de nombreuses ressources, mais il doit encore transformer son énorme potentiel en succès à large échelle.

P.G. : Les cliniques privées ont majoritairement choisi des sociétés à culture anglo-saxonne. Cependant, j'ai détecté des opportunités sur des logiciels ou outils annexes comme l'optimisation des flux patients ou les laboratoires mobiles.

Avez-vous observé des différences notables dans l'environnement des affaires entre l'Afrique du Sud et la Suisse ?

F.S. : La différence la plus notable est la politique d'« émancipation économique à large échelle des Noirs » qui avantage ou pénalise les entreprises. D'une manière générale, le secteur privé est

très bien géré, les sociétés sont très agiles et parviennent à s'adapter à des infrastructures chaotiques.

O.D. : J'ai été frappé par les inégalités en Afrique du Sud. L'avantage est la promotion des noirs. Le revers de la médaille est un brain drain des blancs.

P.G. : Combinée à la protection des données, cette politique montre qu'une implantation dans ce pays passera nécessairement par une entreprise locale déjà implantée.

Quels types de collaborations ou de partenariats avez-vous exploré ou établi ?

P.G. : Deux entreprises semblent de bonnes candidates pour distribuer et déployer notre logiciel d'optimisation de flux patients qui nécessite peu de formation.

F.S. : J'ai établi des contacts avec qui nous allons signer des contrats d'apporteurs d'affaires.

Avez-vous observé une innovation dans le domaine de la medtech que vous souhaiteriez implémenter en Suisse ?

P.G. : L'Afrique du Sud a toujours été à l'avant-garde dans la médecine de

pointe. Lors de notre visite chez Medclinic à Stellenbosch, j'ai observé des savoir-faire et des bonnes pratiques transposables en Suisse. La nation arc-en-ciel offre aux chercheurs l'une des plus grandes diversités génétiques au monde.

Que représente la taille de ce marché pour votre entreprise ?

F.S. : Pour les marchés de l'asset management et du wealth management, le potentiel est important, mais ne concerne qu'une minorité, compte tenu de la répartition inégale des richesses. Il y aura peut-être des opportunités d'investissement suite aux prochaines élections générales en 2024.

O.D. : Je n'ai pas d'indications à ce sujet, mais je peux vous dire que Eversheds Sutherland compte parmi les 5 premiers cabinets d'avocats en Afrique du Sud.

P.G. : Ce marché est gigantesque pour notre domaine d'activité. Cependant, le domaine public a de nombreux défis à relever avant de s'intéresser à des outils tels que les nôtres. Le potentiel se situe donc dans le privé.

Mozambique : de belles perspectives pour les investisseurs

Après l'Afrique du Sud, le directeur général de la CCIG, **Vincent Subilia**, a poursuivi sa mission au Mozambique, marché prometteur dont la Suisse est l'un des principaux investisseurs et partenaires commerciaux.

Il a pu échanger notamment avec le D' **Mateus Magala**, Ministre des transports et communications, le D' **Armando Daniel Tiago**,

Ministre de la santé, et le ministre du commerce. Dans la continuité du « Business Forum », organisé à Genève à l'occasion de la visite du Président mozambicain **Filipe Nyusi**, Vincent Subilia a visité APIEX MOÇAMBIQUE et MozParks, qui accompagnent les entreprises étrangères, dont de nombreuses sociétés genevoises. Comptant plus de 30 millions d'habitants, le pays offre des perspectives

intéressantes sur bien des points. Historiquement engagées dans la coopération au développement, les entreprises suisses, et genevoises en particulier, y bénéficient d'une réputation de fiabilité, associée à l'excellence du Swiss Made.

Avec l'émergence d'une classe moyenne au pouvoir d'achat croissant, le Mozambique est prêt à les accueillir. ■

Technologie

Artanim : géniale « time machine » made in Genève

Après avoir abordé la construction de la Genève moderne avec « Genève 1850 », un succès qui ne se dément pas, la Fondation Artanim s'ancre un peu plus dans l'histoire locale avec une nouvelle expérience immersive que soutient la CCIG : « La Nuit de l'Escalade », à découvrir dès le 9 décembre en exclusivité chez Dreamscape Genève. Entretien avec [Antoine Pictet](#), responsable du développement commercial chez Dreamscape Immersive.



Deux mots sur Dreamscape et son concept ?

Dreamscape offre une expérience immersive, interactive, multi-sensorielle et sociale. Nous permettons à nos utilisateurs de devenir acteurs de leur propre histoire, sous la forme d'un avatar numérique, grâce à la rencontre entre une technologie de pointe et un narratif issu des plus grands studios hollywoodiens. Mêlant l'imagerie 3D, la capture de mouvements et la réalité virtuelle, cette technologie nous permet de transporter nos utilisateurs au cœur de l'action.

Il est important de préciser que Dreamscape est issu de la Fondation Artanim, centre de recherche genevois qui développe la technologie. Cette technologie est ensuite « produisée » par les ingénieurs de Dreamscape, qui est le distributeur du contenu, en l'occurrence « La Nuit de l'Escalade ».

La technologie utilisée est donc locale ?

Oui, toute la plateforme est développée à Genève. Récemment, notre centre de Genève a intégré les der-

nières avancées technologiques en s'affranchissant des sacs à dos PC, grâce à une méthode de *streaming* qui relaie l'information dans les casques. Très prochainement, nous n'aurons plus besoin de porter de trackers, ce qui aura un impact certain en termes d'expérience utilisateur.

Le succès de « Genève 1850 » a-t-il influencé le développement de cette nouvelle expérience ?

Il a certes été un facteur, mais l'idée de réaliser une expérience sur l'Escalade existait déjà. Il y a quelques années, Artanim avait développé ce contenu spécifique grâce au support de partenaires tels que la Ville de Genève et le MAH, qui avaient mis à disposition une reconstruction 3D du fameux Relief Magnin, exposé à la Maison Tavel. Pour cette nouvelle expérience, il a fallu tout inventer sur la base de textes historiques.

Avez-vous fait appel à des spécialistes pour « La Nuit de l'Escalade » ?

Absolument. Artanim s'est toujours fixé comme ambition de respecter la

véracité historique et d'apporter un éclairage nouveau au travers d'anecdotes méconnues. Pour les garantir, la Fondation a donc collaboré activement avec la Compagnie de 1602 qui l'a notamment aidée à modéliser avec précision certains artefacts, les armes et bien entendu les costumes des personnages et des avatars.

Une technologie récréative, mais pas seulement ?

Tout à fait. L'impact de ces nouvelles technologies sera important dans beaucoup de domaines, principalement l'éducation. Nous avons récemment créé Dreamscape Learn, en collaboration avec certaines des plus grandes universités du monde, afin de capitaliser sur leur expertise pédagogique et de créer des outils qui répondent aux besoins. Dans le cas de Dreamscape Genève, nous avons un partenariat avec le Département de l'instruction publique (DIP) pour intégrer dans l'apprentissage scolaire ces expériences qui offrent une approche collaborative et sociale.

Quel est votre plan de communication pour L'Escalade ?

Nous avons organisé une conférence de presse et un événement de lancement le 6 décembre. En termes de communication, nous mettrons l'accent sur des campagnes de co-marketing avec la CCIG et d'autres partenaires pour promouvoir l'expérience de manière créative. Nous avons pour ambition de créer un réel engouement populaire et médiatique autour de cette histoire si chère au cœur des Genevois. ■

LE COIN DE L'ARBITRAGE

Avez-vous pensé à l'arbitrage d'urgence ?

Choisir l'arbitrage comme alternative aux tribunaux étatiques permet généralement de résoudre un litige commercial en l'espace d'un an. Cependant, il est parfois nécessaire que certaines mesures soient prises rapidement, avant même que le tribunal arbitral ne soit établi. Cela permet par exemple de protéger des preuves ou de préserver la situation entre les parties jusqu'à ce que la décision finale soit rendue.

À cette fin, le Règlement suisse d'arbitrage du Swiss Arbitration Centre prévoit une procédure d'urgence. Cette dernière permet aux parties de solliciter des mesures provisoires qui ne pourraient pas attendre la constitution d'un tribunal arbitral (par ex. l'arrêt immédiat de travaux de construction, une interdiction de vendre certaines marchandises, etc.). La procédure est initiée par le simple dépôt d'une requête auprès du Centre, qui s'occupe ensuite de nommer un arbitre d'urgence dans un délai de 24 heures.

Quinze jours au maximum après avoir reçu le dossier, l'arbitre d'urgence se prononce sur la requête. La rapidité de cette procédure permet aux parties de protéger immédiatement leurs droits dans le cadre d'un litige.

Ce mécanisme efficace de protection des droits des parties est accessible à tous types de parties, qu'il s'agisse de personnes physiques, de PME ou de multinationales.

La CCIG est cofondatrice du Swiss Arbitration Centre et siège en qualité d'actionnaire au sein de son Conseil. ■

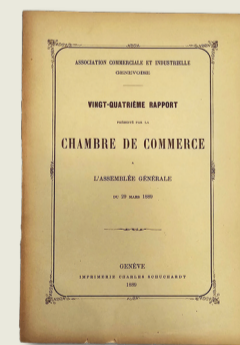
Swiss Arbitration

CONTACT ET INFORMATIONS :

www.swissarbitration.org/ ou centre@swissarbitration.org

La Chambre au fil du temps

Cette année-là... 1888



Le saviez-vous ? Cette nouvelle rubrique présente la CCIG à travers les dates importantes de son histoire, à raison d'une année chaque mois.

Le mardi 8 mai 1888, réuni en session ordinaire, le Conseil municipal de la Ville de Genève vote à l'unanimité une proposition de crédit du Conseil administratif destiné à la création d'une École supérieure de commerce. Son instigateur ? Ernest Pictet, fondateur de la Chambre de commerce de Genève et accessoirement conseiller municipal. Daté du 29 mars 1889, son 24^e rapport annuel indique, en page 29, que la Chambre de Commerce a été invitée par le Conseil administratif à se faire représenter par trois délégués à la Commission de surveillance, participant ainsi à la bonne marche d'une École qui fonctionnera, à la satisfaction générale, dès le 17 septembre 1888. ■

Retrouvez tout l'historique de la Chambre au petit Musée de la CCIG lors de votre prochain passage.

<https://tinyurl.com/MuseedelaChambre>

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux



Partenaire

Un ancrage à Genève, en Suisse, et un réseau international

Créé en 1987, Russell Bedford Genève est un groupe indépendant, actif à Genève qui a développé une expertise reconnue dans une large gamme de services.



Nos équipes de professionnels multilingues proposent à notre clientèle des services sur mesure avec une approche entrepreneuriale. Membre de l'un des plus grands réseaux indépendants, Russell Bedford International, nous pouvons compter sur des cabinets partenaires opérant dans les centres financiers clés à travers plus de 100 pays.

Différentes offres de services

Assistance à la création de société
En Suisse, de nombreuses formes de sociétés existent. Les plus courantes sont la Sàrl (société à responsabilité limitée), la SA (société anonyme) et la RI (raison individuelle). Nos spécialistes vous conseillent sur le type d'entité le plus approprié au regard de vos activités et de vos objectifs. Nous vous déchargeons des tâches administratives liées à la création de votre entreprise pour que vous puissiez vous concentrer sur le développement de vos activités.

Comptabilité

Nous prenons en charge l'ensemble des aspects comptables de la société. Ce service couvre la saisie comptable sur une base régulière ainsi que l'établissement des comptes annuels et des annexes y relatives.

Notre société satisfait aux plus hautes exigences de qualité reconnues dans le domaine, de par ses accréditations et ses affiliations aux différentes sociétés faitières suisses, ainsi que par l'expérience et les qualifications de ses collaborateurs.

Gestion des salaires

Au travers de ce service, nous sommes le lien direct entre vous et les différentes institutions sociales et

nous prenons intégralement en charge tous les aspects liés à votre personnel.

Expertise fiscale; impôts directs et TVA

Qu'il s'agisse de remplir des déclarations ordinaires ou pour des impôts spéciaux, nos spécialistes et experts vous conseillent et défendent vos intérêts face aux autorités fiscales. Avec notre département de comptabilité, nous sommes également à même d'assurer toute transformation d'entreprises et garantir l'optimum en matière d'impôts.

Assistance administrative

Chaque année, nous établissons la documentation légale relative à l'approbation des comptes à savoir:

- le procès-verbal de la réunion du conseil d'administration,
- le rapport de gestion,
- le procès-verbal de l'assemblée générale des actionnaires et les procurations y relatives le cas échéant.

Audit statutaire

Selon le Code des obligations, il existe deux types d'audit statutaire:

- le contrôle restreint, pour toute société ayant moins de CHF 20 millions de pied de bilan, moins de CHF 40 millions de chiffre d'affaires et moins de 250 employés,
- le contrôle ordinaire, pour toute société dépassant les seuils mentionnés ci-dessus.

Il est également possible d'opter pour un contrôle ordinaire sur base volontaire. L'agrément obtenu par notre société auprès de l'ASR nous permet d'accepter ces missions d'audit.

Audit prudentiel, LBA

La lutte contre le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme et l'évasion fiscale sont une priorité pour tous les pays membres de l'OCDE. D'ailleurs, la Suisse compte parmi les normes les plus sévères en matière de lutte contre le blanchiment d'argent.

Selon le type d'activité de votre société, vous pouvez être qualifié d'intermédiaire financier et à ce titre, soumis à la loi sur le blanchiment d'argent et la lutte contre le

terrorisme (LBA du 10 octobre 1997), la loi sur les services financiers (LSFIN) et la loi sur les établissements financiers (LEFIN). Vous devrez, en outre, vous affilier auprès d'un organe d'autorégulation (OAR) ou un organe de surveillance (OS).

Le sujet étant vaste et complexe, nous sommes en mesure de vous conseiller sur les différentes démarches à entreprendre et de vous indiquer si votre activité est soumise à la LBA et aux exigences prudentielles. Nos auditeurs prudentiels et LBA ont les agréments nécessaires auprès des principaux OAR et OS suisses et peuvent vous conseiller et auditer votre société.

Audit interne

Une banque, maison de titres ou tout autre intermédiaire financier soumis à une autorité de régulation (FINMA ou autre), souhaite probablement réduire ses coûts en externalisant la fonction d'audit interne, qui peut souvent être onéreuse. L'externalisation de cette fonction peut être un moyen d'optimiser vos coûts tout en vous entourant de

personnes qualifiées et compétentes pour vous accompagner.

Nos experts ont une grande expérience dans l'audit bancaire et des services financiers, et seront à même de vous accompagner en vous proposant des approches et des programmes d'audit pragmatiques et taillés sur mesure selon vos activités. ■



Russell Bedford Fiduciaire Genève SA

Rue Jean Petitot 7 • 1204 Genève • Tél. +41 22 732 12 20 • info@rbfg.ch



QU'EST-CE QUI FAIT D'UNE ROLEX UNE ROLEX ?

Ce ne sont pas les roues, ni les rouages. Ce n'est pas l'acier que nous façonnons, ni l'or que nous forgeons. Ce n'est pas la somme de toutes les pièces que nous concevons, fabriquons, polissons et assemblons. Ni les innombrables savoir-faire, ni le soin constant que nous apportons. C'est le temps qu'il faut. Les jours et

les mois nécessaires avant de pouvoir imprimer ce mot unique sur chaque cadran sortant de nos ateliers : « *Superlative* ». La marque de notre autonomie, de notre responsabilité, de notre intégrité. C'est tout ce que nous faisons. Mais nous le faisons entièrement. Pour, le moment venu, accompagner votre mouvement.

#Perpetual



Élection à la WCF

Avec un taux de participation de 98 %, les membres du Conseil général de la Fédération mondiale des chambres (WCF) ont élu leur président en la personne de **Rifat Hisarcıklıoğlu**.

Homme d'affaires de premier plan en Turquie et dans la région, M. Hisarcıklıoğlu est également président de l'Union des chambres et des bourses de marchandises de Turquie (TOBB), qui regroupe 365 chambres et plus de 2 millions de membres, vice-président d'EUROCHAMBRES, vice-président de la Confédération des chambres de commerce d'Asie-Pacifique, président de l'Union des chambres turques de commerce et d'industrie, vice-président de la Chambre islamique de commerce, d'industrie et d'agriculture, président du B20 Turquie, membre du conseil exécutif de la CCI et président de la CCI de Turquie. Il préside actuellement le Groupe Eskihisar, actif dans la construction, l'immobilier, l'industrie alimentaire et le secteur automobile. ■

Agenda

ÉVÉNEMENT

Mercredi 17 janvier 2024 de 17h à 19h30
Vaudoise Assurances, Auditorium, av. des Bains 1, Lausanne

Faut-il régler l'intelligence artificielle ?



RÉSEAUTAGE

Mardi 6 février 2024 de 17h à 19h30 - CCIG

17h30 de la Chambre



FORMATION

Judi 8 février 2024 de 9h à 16h30 - CCIG

Les différents modes de transport



PROGRAMME ET INSCRIPTIONS : agenda.ccig.ch



OR

SKYNIIGHT | Russell Bedford taking you further
Russell Bedford Fiduciaire Genève SA

BCGE | **groupe mutuel** | **GONET** BANQUIERS 1845

ARGENT

m3 | IMMOBILIER | **GED-COHEURS-IT** | **devillard** | **CGNI** | **swisscom**

msc | **SWISS** | **SWISS RISK CARE** | **BeVisible** .swiss

SOFTFINANCE | **MEDIAONE** CONTACT | **NESPRESSO** PROFESSIONAL

BRONZE

Allianz | **Protectas** | **PORTS FRANCE** | **SIG** | **EXECUTIVE TRAVEL**

JTI | **FLORIMONT** | **integrail** Groupe | **Vitol** | **MIGROS GENÈVE**

DURABILITÉ | INTERNATIONAL | ENTREPOSAGE | JURIDIQUE | HOSPITALITÉ | DÉMÉNAGEMENT

SUCAFINA | **P&G** | **HARSCH** | **EVERSHEDS SUTHERLAND** | **Hilton** GENÈVE HOTEL & CONFERENCE CENTRE | **BALESTRAFIC**

Industrie-Genève

En décembre, le magazine « Le Monde de Demain » propose sur Léman Bleu sa 49^e émission, intitulée « Marmites de l'Escalade et impression 3D ». Cette émission comprend une interview en plateau d'Éric Emery, président de l'Association des Artisans Boulangers-Confiseurs du Canton de Genève, ainsi qu'un reportage chez Altair Consulting SA et à la Boulangerie Oberson SA.



Industrie-Genève est une association née de la volonté de l'Union industrielle genevoise (UIG), de la CCIG, de la Fondation pour les terrains industriels (FTI) et de l'Office de promotion des industries et technologies (OPT) de promouvoir et valoriser l'industrie à Genève. En réponse à une image encore teintée de préjugés, cette association cherche depuis plusieurs années à faire découvrir au grand public la diversité des métiers de l'industrie. Depuis 2019, elle le fait au travers d'émissions mensuelles, multidiffusées sur la chaîne Léman Bleu TV « Le Monde de Demain ». Une façon de voir le fonctionnement des entreprises, les enjeux, les filières de formation, les innovations et les pôles d'excellence au niveau local. ■

INDUSTRIE-GENÈVE.CH
#LE MONDE DE DEMAIN

Pour revoir la 48^e émission, sur le thème de l'« Upcycling et mode », rendez-vous sur <https://tinyurl.com/LeMondedeDemainno48>



Ouvrir le capital de son entreprise: une bonne idée?

L'ouverture, même partielle, du capital de son entreprise est une transaction dont il faut considérer la complexité et les enjeux avant de passer à l'acte.

Les raisons qui poussent un dirigeant à intégrer de nouveaux actionnaires peuvent être très variées. En fonction de l'objectif, il s'agira de trouver le bon partenaire, de structurer une transaction et un cadre de collaboration durable, à même de créer le maximum de valeur pour l'ensemble des parties.

Pourquoi ouvrir le capital de sa société?
Financer la croissance sous toutes ses formes (acquisition, ressources humaines, investissements, etc.) peut se faire par différents moyens. Le niveau d'endettement de la société ou sa capacité à rembourser une nouvelle dette peuvent plafonner le recours à un financement bancaire classique. Faire entrer un investisseur tiers peut alors s'avérer être une solution intéressante pour éviter de ralentir la stratégie de développement. Augmenter le capital pour renforcer les fonds propres de l'entreprise avec l'apport de nouvelles liquidités est un accélérateur de croissance à étudier de près. L'entrée d'un nouvel actionnaire au capital peut également prendre la forme de cession d'une partie du capital-actions existant, le vendeur réalisant alors un *cash out* qui n'apportera pas de fonds supplémentaires à l'entreprise mais permettra, par exemple, à un actionnaire minoritaire, souvent familial, de vendre sa participation. Ces deux types d'opérations peuvent être combinés.

Quel partenaire?
L'identification et la sélection de l'investisseur doivent passer par un processus sophistiqué visant à choisir un authentique partenaire pour l'entreprise. Les critères devront être strictement alignés avec les objectifs prédéfinis (pérennisation, développement, recherche de synergies ou de compétences spécifiques, etc.) et permettre de déterminer le profil adéquat, qu'il s'agisse d'investisseurs stratégiques ou financiers.



La mise en place d'une opération avec effet de levier, type *Leverage Buy-Out* (LBO), comme l'entrée du management au capital, peut également être conduite, même pour une transmission partielle, afin de répondre aux mêmes objectifs et de limiter l'effet de dilution. Cette méthode nécessite une stratégie d'ingénierie financière supplémentaire.

Quelles précautions?
La mise en place d'une convention d'actionnaires est primordiale afin de structurer l'association. La préparation de cet acte requiert donc l'appui d'experts. Il s'agit de fixer les règles qui encadreront les modifications futures de la répartition du capital, tout en conservant la philosophie et les objectifs initiaux du partenariat.

Plus d'informations?
info@dimension.ch
021 317 52 10
dimension.ch
Dimension SA, fondée en 1994, est une filiale spécialisée du groupe BCGE.
[LinkedIn](https://www.linkedin.com/company/dimension-sa)

dimension
 Mise en valeur et transmission d'entreprises



Maison de l'économie
Bd du Théâtre 4 – 1204 Genève
Tél. + 41 (0)22 819 91 11
www.ccig.ch

